

**COLLECTE
DES MATIÈRES
ORGANIQUES**

AIDE-MÉMOIRE



LE TRI
DES MATIÈRES
ORGANIQUES

ENSEMBLE, VERS UNE
NOUVELLE HABITUDE
• **DE VIE** •

**AIDE-MÉMOIRE CONTENANT DES TRUCS ET ASTUCES
AFIN DE VOUS AIDER DANS LA BONNE GESTION DU BAC BRUN**

LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

CALENDRIER DES COLLECTES 2018

Il est finalement arrivé! Vous avez un bac brun afin de collecter les matières organiques!

Vous avez des appréhensions? Si c'est le cas, ne vous inquiétez pas! Cela est tout à fait normal dans l'optique où il s'agit d'une nouvelle habitude de vie que l'on doit adopter collectivement.

Et qui dit nouvelle habitude de vie, dit adoption de comportements auxquels nous ne sommes pas nécessairement habitués!

Le présent aide-mémoire contient donc des trucs et astuces afin de vous aider à démystifier le tri des matières organiques et effectuer une gestion optimisée de votre bac brun. Ainsi, vous participerez à une nouvelle collecte dont les bénéfices sont nombreux!

LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

La matière organique est une composante essentielle des sols et joue un rôle primordial dans la conservation de nos ressources et la protection de l'environnement.

En plus des impacts positifs sur l'environnement, de nombreux bénéfices économiques et sociaux sont associés à l'utilisation du compost, de même qu'à la mise en place de l'ensemble de la filière de traitement et de valorisation des matières organiques.

LE TRI DES MATIÈRES ORGANIQUES ET LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles s'inscrit dans la volonté gouvernementale de bâtir une économie verte. En réduisant les quantités de matières résiduelles enfouies, le traitement par compostage réduit fortement les émissions de méthane, un gaz à effet de serre 25X plus puissant que le dioxyde de carbone.

Il importe donc de détourner progressivement de l'élimination et de valoriser la plus grande quantité possible de matières organiques afin d'éviter les risques pour la santé et l'environnement et de pouvoir bénéficier des répercussions positives que comporte cette pratique pour notre société et nos ressources.

Le détournement des matières organiques des lieux d'enfouissement comporte de nombreux bénéfices environnementaux :

- Extension de la durée de vie utile des lieux d'enfouissement sanitaire.
- Réduction des impacts négatifs associés à l'enfouissement (risque de contamination des eaux souterraines).
- Contribution à la protection du climat en réduisant les gaz à effet de serre.

LES RETOMBÉES POSITIVES AUX PLANS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La récupération, le traitement et la mise en valeur des matières putrescibles comporte des retombées positives aux plans économique et social.

- Économies au niveau des coûts de la collecte, du transport et de l'élimination, par le retour de redevances gouvernementales.
- Gestion locale de matières résiduelles et retour de la matière organique aux utilisateurs en milieu urbain, agricole et forestier.
- Économies liées à l'augmentation des rendements de culture et à l'amélioration des sols.
- Création d'emplois et contribution au développement économique par la mise en place et le maintien de l'industrie du compostage et des activités liées à l'utilisation du compost.
- Sensibilisation de la population à la valorisation et la mise en valeur de l'ensemble des matières résiduelles du secteur résidentiel et municipal.
- Contribution à la conservation des ressources, au maintien de la biodiversité et à la protection des habitats naturels par l'utilisation du compost.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

OCTOBRE

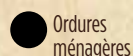
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29



LA GESTION DU MINIBAC BRUN

LE TRI DES MATIÈRES ORGANIQUES : UNE NOUVELLE HABITUDE DE VIE AU QUOTIDIEN !

TRUCS ET ASTUCES POUR UNE SAINTE GESTION DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES : C'EST PAR LE MINIBAC BRUN QUE TOUT COMMENCE !

Saviez-vous que peu importe le bac dans lequel sont déposées vos matières organiques, qu'il soit brun ou noir, elles peuvent occasionner des odeurs et l'apparition de petits vers si votre bac est à la chaleur, humide ou manque d'aération.

Le tri des matières organiques débuté dans votre cuisine

- Déposez et emballez les résidus alimentaires avec du papier journal, des circulaires ou un essuie-tout avant de les mettre dans le minibac brun.
- Entre chaque remplissage, saupoudrez de bicarbonate de soude et rajouter une couche de papier sec. Videz régulièrement votre mini bac brun et gardez-le dans un endroit frais.

Vous éviterez ainsi d'avoir des problèmes d'odeurs et d'insectes indésirables !

- Fabriquez une papillote de papier journal ou utilisez un sac de papier pour envelopper les résidus; les odeurs seront absorbées et votre bac restera propre.

MÉTHODE PAPILOTTE

Enveloppez les restes de viande, de poisson et de fruits de mer ainsi que tous les aliments humides dans du papier journal et refermez-le de manière à former une papillote.

- Déposez les papillotes de résidus alimentaires dans le minibac et videz-le régulièrement dans le bac brun.

Référez-vous à la page 6 pour une façon de fabriquer un patron de pliage.

LA GESTION DU BAC BRUN

Pour un bac sans odeur et sans insectes, adoptez les bonnes pratiques !

- Limitez les odeurs et évitez la présence d'asticots en gardant votre bac à l'ombre, au sec et aéré.
- Tapissez le fond du bac de papier journal pour éviter que les matières ne collent au fond du bac.
- Déposez vos résidus verts directement dans le gros bac brun selon le principe de la lasagne.

PRINCIPE DE LASAGNE

- Tapissez le fond du bac de papier journal pour éviter que les matières ne collent au fond du bac.
- Recouvrez ensuite les matières humides (résidus alimentaires) de matières sèches (papier journal ou résidus de jardin, feuilles mortes ou mauvaises herbes).
- Les matières sèches comme le papier absorberont les odeurs.
- Effectuez le geste en alternance, afin de créer des étages de matières sèches et de matières humides.



PÉRIODE ESTIVALE

- Entreposez votre bac à l'ombre et faites-le vider lors de chaque collecte, même s'il n'est pas plein.



PÉRIODE HIVERNALE

- Tapissez le fond du bac de papier journal ou installez une doublure en papier adaptée à votre bac pour éviter que les matières ne gèlent au fond.



RINÇAGE DES BACS

- Rincez vos bacs avec de l'eau qui contient du savon doux ou du vinaigre.



ODEURS OU VERS

- Saupoudrez le contenu du bac de bicarbonate de soude pour éliminer les odeurs.
- Si vous voyez des vers blancs ou des œufs, versez du sel ou vaporisez de vinaigre.
- Si vous enveloppez bien les restes de viande, les mouches ne seront pas attirées et n'y pondront pas leurs œufs.



MOUCHES À FRUITS

- Faites des papillotes avec les aliments, les mouches s'en tiendront loin.



PETITS ANIMAUX

- Maintenez le couvercle fermé et assurez-vous que les petits animaux ne puissent grimper sur un objet qui se trouve à côté du bac.
- Vous pouvez aussi enduire les côtés du bac de produits comme le WD-40 et les onguents contre la toux (ex : Vicks), qui éloignent les petits animaux.



+



+



=

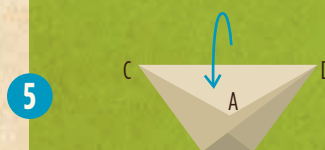
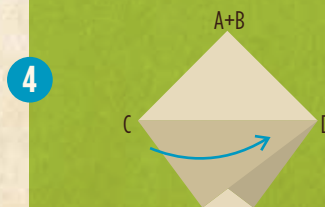
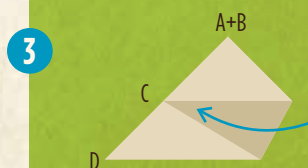
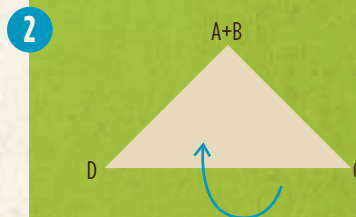
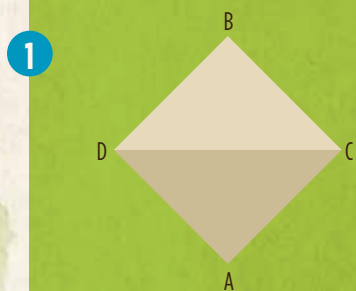


PATRON POUR FABRIQUER UNE DOUBLURE POUR VOTRE MINIBAC

UNE OPTION SIMPLE ET ÉCONOMIQUE !

Pour composter facilement au quotidien, utilisez un sac de papier avec ou sans pellicule cellulosique compostable (ex : Sac au sol), une papillote de papier journal ou fabriquez un cornet écolo avec un vieux journal dans lequel vous envelopperez vos résidus de table. En y déposant vos restes de résidus humides, de viande, de poisson et de fruits de mer, les odeurs seront absorbées et vous maintiendrez votre bac propre.

- 1 Déposez à plat quelques feuilles de journal de façon à former un grand carré.
- 2 Pliez le carré pour former un triangle.
- 3 Portez le coin C au centre opposé et pliez.
- 4 Portez le coin D de l'autre côté et pliez.
- 5 Séparez les feuilles du coin A-B : repliez la partie A vers l'avant et la partie B vers l'arrière.
- 6 Déposez le cornet écolo dans votre minibac.



MATIÈRES ACCEPTÉES

Résidus d'aliments

- Céréales, grains, pains, pâtes, farine, sucre, etc.
- Fruits ou légumes cuisinés ou non, coquilles d'œufs
- Gâteaux, sucreries, produits laitiers, noix, écailles
- Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles et os
- Filtres de papier et résidus de café moulu ou de thé
- Pelures, écorces de noix, coquilles et carapaces
- Nourriture pour animaux

Résidus verts (résidus de jardin)

- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées (résidus de plates-bandes, de taille de haies, etc.)
- Petites branches de moins de 4 cm de diamètre et 30 cm de longueur (pas de bûches, ni de souches)

Autres matières organiques

- Fleurs et plantes de maison, incluant le sable et la terre
- Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout, papiers mouchoirs
- Papiers et cartons souillés d'aliments : assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur (ex : Sac-au-sol)
- Litière à chat (agglomérante)

MATIÈRES REFUSÉES

Résidus NON compostables ou contaminés

- Contenants et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur)
- Soie dentaire
- Cure-oreilles en plastique
- Chandelles
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus de construction, rénovation et démolition
- Matières recyclables : plastique, verre, métaux, textiles, fibres (sauf papier et carton pour emballer les résidus alimentaires)
- Tout objet électronique, même très petit
- Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint

Autres matières indésirables REFUSÉES

- Animaux morts ou parties d'animaux morts (ex : têtes et pattes de chevreuil)
- Couches et serviettes sanitaires
- Roche, gravier

Sacs de plastique

- Sacs de plastique réguliers
- Sacs de plastique « biodégradables »
- Sacs de plastique « compostables »





OUTILS NUMÉRIQUES

L'information sur nos différentes plateformes numériques est accessible en tout temps.

Site internet : pointe-calumet.ca

Réseaux sociaux : facebook.com/municipalitepointecalumet

Infolettre : page principale du site internet pointe-calumet.ca



COURRIEL INFO-COLLECTE

Écrivez-nous pour avoir une réponse rapide à vos questions sur les collectes !

environnement@pointe-calumet.ca



Coordonnées :

Service de l'environnement
300, avenue Basile-Routhier
Pointe-Calumet (Québec) J0N 1G2

Téléphone : 450 473-5930

Télécopieur : 450 473-6571

pointe-calumet.ca